

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 juillet 2014



1 – Assurances – avenant aux contrats ALEASSUR dommages aux biens

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'avenant en moins value au contrat d'assurances ALEASSUR, dommages aux biens.

➤ **Monsieur Thomas CORRALES** porte à la connaissance du Conseil Municipal l'état d'avancement de son travail relatif à la renégociation des contrats d'assurances. Le projet de dossier de consultation est rédigé, quelques points sont à revoir.

2 – Acquisition parcelle LHOMME

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, sur un plan du cadastre, la localisation de la parcelle et expose l'intérêt pour la commune, notamment en cas d'agrandissement du Centre de Secours, cette parcelle offrirait la possibilité de réaliser des parkings. Il précise que la surface est de 1075 m² et que le propriétaire en souhaite 10 €/du m². Il rappelle qu'une parcelle à été acquise dans ce secteur récemment au coût de 2 €/le m².

Le Conseil Municipal approuve les arguments de Monsieur le Maire et le charge de reprendre contact avec le propriétaire pour lui faire une proposition à 2 €/le m².

3 – FDSEA 41 – introduction de distance sans traitement

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le courrier de la FDSEA 41, qui l'informe qu'un projet de loi est en cours pour limiter l'utilisation des phytosanitaires aux lieux à proximité des zones utilisées par le grand public et aux zones à proximité des habitations.

➤ **Monsieur DE ZUTTER** rappelle l'incident survenu à Bordeaux par un utilisateur imprudent qui n'avait pas respecté des conditions de vent lors de l'épandage ; une école était située à proximité. Il précise que dès janvier 2016, les particuliers n'auront plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires.

➤ **Madame HOURLIER** mentionne le fait qu'il y a un peu trop d'interdictions, notamment liées aux mises aux normes diverses.

Le Conseil Municipal décide qu'un courrier de soutien favorable à la prise de position de la FDSEA 41 soit rédigé.

4 – Personnel communal

➤ *Contrat emploi avenir*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'embaucher sous contrat emploi avenir Monsieur Jérémy DAULOIR. Il pourvoira au remplacement de Monsieur Joël SAUSSET qui fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} novembre prochain.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la signature du contrat d'avenir de M. Jérémy DAULOIR.

➤ **Augmentation du temps de travail des ATSEM**

Madame PENICAUD informe le Conseil Municipal que la mise en place des nouveaux rythmes scolaires nécessite pour les ATSEM une augmentation de leur temps de travail.

Le Conseil Municipal est favorable à cette augmentation de temps de travail.

5- Motion AMF – des dotations des collectivités

Le Conseil Municipal approuve la motion proposée par l'AMF.

6 – Affaires scolaires

- PEDT

Le PEDT à été présenté le 19 juin dernier au CDEN et nous avons reçu en avis favorable le 4 juillet 2014 pour 3 ans.

- Cantine scolaire

Madame GASSELIN, Maire de La Ferté-Imbault accompagnée de collègues conseillers municipaux et de la personne intervenant à la cantine de La Ferté-Imbault sont venus rencontrer Monsieur Thierry GRENON pour voir son mode de fonctionnement.

En conclusion de cette visite :

Les menus seront établis en concertation entre les intervenants au sein des cantines des deux communes.

Mme GASSELIN aurait souhaité que M. Thierry GRENON fasse les commandes pour les deux cantines, mais cela génère une charge de travail supplémentaire trop importante. Il lui a été proposé que M. Thierry GRENON mette la responsable de la cantine de La Ferté Imbault en relation ses fournisseurs.

7 – Point des 3C

- Culture

Un spectacle proposé dans le cadre du programme du Conseil Général Festilésime 41 a été retenu pour le 22 février 2015.

Une exposition sur la 1^{ère} guerre mondiale aura lieu à la mairie du 23 au 28 août 2014, avec des éléments provenant du Conseil Général mais aussi provenant des particuliers.

Madame BIDRON mettra à disposition des affiches et une revue.

Le festival jeune de théâtre sera reconduit l'année prochaine.

- Embellissement

Trois réunions depuis le début de la mandature. La dernière réunion avec des élus concernait les phytosanitaires. La commune est aux normes sur ce sujet. Mercredi dernier une rencontre a été organisée en présence de Monsieur GINER du Conseil Général pour l'aménagement de la RD 724.

Monsieur CORRALES aborde aussi le problème du désherbage manuel des trottoirs. Les services techniques sont en sous effectifs suite à des arrêts maladies, il a donc été fait appel à des intérimaires pour faire le travail.

Madame MATHIEU est favorable à l'entretien par les riverains de la longueur de trottoir devant leur façade de maison, et elle souhaiterait qu'un arrêté soit pris en ce sens.

Le Conseil Municipal est favorable à ce que l'information soit à nouveau diffusée dans la prochaine « lettre du maire » avant qu'un arrêté soit pris.

8 – Questions diverses

- benne à verre – rue du Galop

Le SMICTOM nous informe que l'emplacement de cette benne n'est pas aux normes. Le trottoir a été endommagé lors d'un enlèvement par le prestataire et les fils téléphoniques sont considérés trop bas présentant ainsi un risque potentiel. Deux possibilités s'offrent au Conseil Municipal : supprimer cette benne ou la déplacer. Après concertation, le Conseil Municipal ne trouve aucun des emplacements proposés vraiment adaptés et décide de supprimer cette benne.

- Dates à retenir

- **Vendredi 3 octobre 2014 à 18h30** : pot des nouveaux arrivants
- **Dimanche 26 avril 2015** : Repas des aînés
- du Samedi 13 décembre jusqu'au mercredi 17 décembre 2014 : Distribution des colis des aînés